

PROJET D'ACCUEIL



« Au jardin des petits loups »

Marie Cornet

04/2271453 0492/788899

Rue Fond des Tawes 375

4000 LIEGE

mail: aujardindespetslouns@gmail.com

page Facebook: Au jardin des petits loups @aujardindespetslouns

Type d'accueil : *Accueillante Indépendante autorisée par L'ONE depuis le 06 Avril 2006 pour 4 équivalents temps plein en vertu de l'arrêté du 27 février 2003 du Gouvernement de la Communauté Française portant réglementation générale des milieux d'accueil.*

À LA RENCONTRE DES FAMILLES (parents - enfants et leur famille)

Afin d'instaurer un climat de confiance, j'attache beaucoup d'importance au fait que les enfants et leurs parents m'appellent par mon prénom et ce, dans un souci de convivialité.

Dès le premier contact, lorsque les parents souhaitent me rencontrer pour choisir s'ils vont me confier leur enfant, je prends le temps de leur expliquer comment je fonctionne. Je dialogue avec eux, je les écoute et j'essaie de répondre au mieux à leurs questions afin de les rassurer. S'ils sont déjà accompagnés de l'enfant à accueillir, j'établis naturellement un premier contact afin de me présenter et d'évaluer la bonne entente qui pourrait s'installer entre nous.

Je leur fais visiter les pièces où l'enfant évoluera durant son accueil.

Lors de cette visite, Si l'enfant est déjà né, pour anticiper au mieux cette période importante et cruciale, nous établissons l'horaire de la période de familiarisation, Il s'agit d'un moment qui permet la construction de nouveaux liens entre l'enfant et moi la professionnelle, ainsi que entre les parents et moi, et enfin entre l'enfant et les autres enfants accueillis. Investir dans ces premiers moments de l'accueil est une condition essentielle pour le bien-être de chacun. Si l'enfant n'est pas encore né, j'anticiperai cette période, lors de l'annonce de la naissance.

Nous prévoyons ensemble cette période de familiarisation qui se déroulera minimum dans les 15 jours qui précèdent l'entrée définitive de l'enfant, progressivement avec et sans ses parents, en vue de faciliter la transition entre le milieu de vie et le milieu d'accueil.

Cette période s'organise de la manière suivante :

- *5 moments en présence du/des parent(s) (le parent reste présent auprès de son enfant, lors d'un temps d'activité, de repas, de mise au lit,...et le parent repart avec son enfant),*

- *5 moments où l'enfant est accueilli progressivement, en dehors de la présence des parents.*

Ce nombre de présences peut être augmenté ou diminué en fonction du besoin de l'enfant ou de son parent et être revu d'un commun accord.

Si ces premiers échanges sont concluants, nous décidons de la date d'arrivée de l'enfant et établissons l'horaire présumé, à la meilleure convenance des parents, dans le respect de leurs obligations professionnelles, mais aussi dans celui des horaires d'accueil.

Chaque fois que le parent dépose l'enfant, un bref échange s'établit entre nous afin de se soucier du bien-être de l'enfant (état de santé, nourriture, moral...). Les parents ne rentrent pas dans la pièce d'accueil des enfants. Cela pour une question d'hygiène. A l'entrée du couloir est installée une table à langer qui permet aux parents et à moi de les déshabiller le matin. Je laisse le temps à l'enfant de dire au revoir à papa, maman. Les premières séparations émotionnellement difficiles sont plutôt classiques dans notre métier (et c'est bien normal!). Mais pas d'inquiétude, je verbalise toujours le désarroi et le stress de l'enfant ainsi que ceux des parents. Cela permet de vivre ce moment éprouvant dans les meilleures conditions possibles.

Quand les parents rassurés s'en vont, je prend le temps nécessaire à l'apaisement de l'enfant jusqu'à ce qu'il soit prêt à aller jouer, c'est à ce moment là que les objets transitionnels entre en jeu.

De même, au retour des parents, j'accueille ceux-ci avec l'enfant et leur fait part des événements qui se sont produits en leur absence.

A tout moment de la journée, les parents peuvent me contacter soit par téléphone ou par message pour prendre des nouvelles de leur petit bout, je prend toujours la peine de leur répondre dès que ça m'est possible. Tout comme je garde moi-même leur numéro de téléphone à portée de main, en cas de besoin.

Il est important de souligner que je ne prend jamais d'initiative seule tant pour les soins ou pour les étapes de l'éducation (propreté...). Le moment venu, on en parle ensemble et, si les parents hésitent, je leur fais part de mon avis et de mes conseils mais je leur recommande de prendre aussi un avis supplémentaire auprès de leur pédiatre, leur médecin. Si je constate un souci soit médical soit moteur ou physique, je leur en parle soit par téléphone si c'est urgent ou de vive voix lors de leur venue le soir ou en les convoquant. Il est bien entendu que cette conversation reste strictement privée et ne concerne que les parents du dit enfant et moi!

Il est important que tout les parents sachent qu'ils peuvent me contacter soit par téléphone ou me demandé un rendez-vous afin de me parlé de leur doutes, de leur attente ou même de leur satisfaction de mon travail avec leur enfant! Nous trouvons un moment qui s'adapte à nos horaires respectifs. Cela reste encore une fois « confidentiel » il me semble indispensable de respecter le secret professionnel. J'entends par là, qu'une famille me donnera plus aisément sa confiance si elle trouve en moi écoute et discrétion.

Lorsque la fin de la période d'accueil approche, j'initie l'enfant en douceur à la prochaine étape de sa vie : l'école. Je lui explique pourquoi il ne viendra plus chez moi et lui parle de ce que représente l'école. Si l'école accepte et si c'est nécessaire pour la bonne transition entre le milieu d'accueil et l'entrée à l'école, Nous pouvons établir une familiarisation avec sa future école (par exemple: L'enfant va à l'école 2h le matin et revient le reste de la journée chez moi ou encore deux jours à l'école et le reste des jours chez moi, selon l'horaire établis à la signature du contrat).

A LA RENCONTRE DES ENFANTS.

j'ai aménagé une pièce d'accueil, un dortoir et un coin extérieur qui leurs sont exclusivement réservés selon les conseils qui m'ont été donnés par l'ONE et par la prévention incendie de liège (barrières de sécurité, extincteur, détecteurs de fumée, lampes de secours).

Afin que l'enfant puisse établir ses repères, je reproduit quotidiennement les « rituels » de séparations/retrouvailles expliqués plus haut, je maintiens à leur disposition les mêmes jouets rangés à la même place. Si il y a changement quelconque dans cette organisation si bien rodée, je leur explique avec des mots simples ce que implique ce changement. j'applique les mêmes règles à chaque enfant. Ainsi, chaque limite chaque repère posé, chaque demande de ma part est accompagnée d'une explication si celle-ci est nécessaire. En fait je ne fait jamais quelques chose les concernant, sans les prévenir au préalable (exemple: quand je dois, je veux les changé, je les prévient)

Une surveillance rigoureuse est naturellement appliquée à chaque enfant, et au groupe en général.

Pour renforcer sa curiosité et la découverte de l'autre, à certains moments de la journée, je propose des jeux collectifs. Pour accepter de participé a l'activité en groupe, il faut que l'enfant se sente suffisamment en sécurité. Je leur rappelle aussi les limites et les repères. A d'autres moments, je les laisse jouer librement mais tout en étant disponible si un enfant est demandeur. Par contre si par exemple, j'en nourris un autre ou le change, et que je ne suis pas disponible, je prend le temps de l'expliquer aux autres...

Quand un enfant a un moment de chagrin, notamment lors du départ des parents, je le console en le prenant dans mes bras en verbalisant et en reconnaissant son chagrin, son désarroi. Toute émotion quelle qu'elle soit, est reconnue cela permet qu'elle soit vécue dans les meilleures conditions possibles pour l'épanouissement de l'enfant! Evidemment, les colères doivent être apaisées et reconnues aussi et pour se faire on laisse passé on verbalise tout en rappelant les limites et repères afin d'éviter tout débordement intempestif qui pourrait mettre en danger l'enfant et les camarades. Par ailleurs, il faut

aussi veiller à ne pas chambouler le rythme des autres enfants (pendant le moment du repos, par exemple). Je veillerai le plus possible à respecter le rythme de chaque enfant (des repas, des siestes...).

Comme déjà précisé, l'apprentissage de la propreté ne se fait qu'après que les parents en aient pris eux-mêmes l'initiative. Dès le processus engagé par les parents, je veille à la continuité de l'apprentissage : le mettre sur le petit pot avant les repas, avant et après les siestes, et évidemment à la demande de l'enfant. Une communication s'établira entre nous : encouragements, félicitations...

Si certaines activités peuvent être entreprises avec l'ensemble des enfants, il ne faut pas pour autant négliger l'attention qui doit être donnée individuellement. Notamment, étant donné la différence d'âge qu'il peut y avoir entre eux, adapter l'espace de jeux et les jouets (parc, tapis d'éveil, hochets...pour les plus jeunes ; voitures, poupées...pour les plus âgés). Il est important d'apprendre aux « grands » à ne pas « monopoliser » les jouets exclusivement adaptés aux bébés ; ces derniers n'ayant pas la possibilité de jouer avec ceux des plus grands, il ne faut pas créer un déséquilibre et favoriser la notion : « quand on est plus grand, on a le droit de tout s'approprier ».

Avec les plus grands, si ils sont réceptifs et qu'ils en ont envie, je peux proposer des activités de bricolage, coloriage sur les thèmes des saisons et des différentes fêtes de l'année. (Noël, Pâques, fêtes des mamans et des papas etc...). Mais jamais je n'impose ce genre d'activité à l'enfant.

D'autres activités telles que lecture, jeux de psycho-motricité, peinture, jeu d'eau en été... peuvent être organisées durant la semaine et selon la saison évidemment. Mais je reste convaincue que avant de bricoler, dessiner... Les enfants ont bien d'autres choses à apprendre et à découvrir d'eux même. C'est pourquoi ces activités proposées restent moins fréquentes que le jeu libre! Comme précisé plus haut, il est important que je reste le plus possible disponible pour eux, c'est pourquoi en règle générale je m'assoie par terre au milieu d'eux, je participe à leur demande ou je les observe.

La vie en communauté fait partie intégrante de l'éducation d'un enfant. Aussi, il me semble nécessaire de n'intervenir qu'avec parcimonie dans leur relation de jeu. Si l'entente me semble harmonieuse, je ne m'implique qu'à leur demande. Par contre, en cas de dispute, il me faut juger rapidement si mon intervention est nécessaire. En effet, les enfants doivent apprendre à « régler leurs comptes » dans la sérénité et le respect d'autrui. Ainsi, je surveille de loin la situation litigieuse et ne m'interpose que si elle se dégrade. Ou si la situation devient dangereuse pour l'enfant et les autres.

D'autre part, il faut respecter le rythme de chacun : les siestes, les repas ne se déroulent pas forcément au même moment.

les repas de midi sont préparés chaque matin ils vous sont décrits dans la rubrique: « mon milieu d'accueil au quotidien ».

les goûters se composent de fruits de saisons également décrits dans la rubrique « mon milieu d'accueil au quotidien ».

MON MILIEU D'ACCUEIL AU QUOTIDIEN: description d'une journée.

De 7h30 à 9h30: accueil des enfants. Je demande aux parents comment se sont passées la soirée et la nuit, s'il n'y a rien à signaler. Un gros câlin à maman/papa et on rejoint les copains.

De 9h00 à 11h30: sieste pour les plus jeunes qui dorment encore la matinée et pour les autres, jeux libres, activités musicales, dessins, bricolages avec les plus grands... Vers la fin de la matinée je leur propose de leur lire un livre afin qu'ils se calment un peu avant le repas.

Celui-ci est préparé durant la matinée puis placé au frigo jusqu'à l'heure du dîner.

Quand le temps le permet, nous sortons sur la terrasse où ils ont à leur disposition: toboggan, petits camions, vélos, ballons etc... Ils ne vont dans le jardin que sous ma surveillance (présence d'une barrière qui sépare le jardin et la terrasse car il y a une haute marche, les parterres de fleurs ne sont pas tous protégés et ayant des chiens et chats, même si les excréments sont ramassés tous les jours et plusieurs fois la journée on n'est pas à l'abris de tomber sur un cadeau non désiré!).

Le repas des plus petits (qui ne prennent encore exclusivement que des biberons de lait) se déroule dans cette tranche d'heure et selon le respect de leur rythme métabolique.

De 11h30 à 13h00: Le dîner: Je cuisine chaque jour des repas variés, sains et dépourvu de sel et de sucre. Ils sont aussi adaptés à l'âge de l'enfant et à certaines demandes des parents dans la mesure du possible en tout cas, je pense ici à certaines croyances religieuses (Musulmans...), ou obligation médicale telle que les allergies... excepté 1 jour de la semaine (souvent le mercredi) où je leur propose des tartines (bien évidemment c'est en fonction de l'âge des enfants). Les légumes que j'utilise sont en général des légumes achetés congelés sauf exceptions telles que des légumes frais si j'en ai. Si les enfants ne mangent pas seuls, ils sont installés à table par groupe de deux. Cela me permet d'avoir un moment de complicité avec eux. Si l'enfant refuse de manger, je n'insiste pas et je cherche à trouver la raison de son refus. Ils boivent en général de l'eau en bouteille, exceptionnellement un jus de fruits frais.

De 13h à 15h30: préparation pour la sieste (change et déshabillage), autre moment de complicité important pour l'enfant. Montée à l'étage: Quand l'enfant sait monter les marches avec ou sans mon aide, je l'encourage à le faire sous ma surveillance, bien entendu. Il travaille ainsi sa psychomotricité et son autonomie. Rituel de mise au lit, gros câlin, veilleuse reposante et musique leur permettant de trouver le repos calmement et sereinement. Si un enfant ne dort pas, ou se réveille plus tôt que les autres, je vais évidemment le rechercher afin qu'il ne perturbe pas le sommeil des autres. Je lui propose de venir sur le tapis et gros coussins pour lire un livre ou faire un jeu avec moi.

De 15h30 à 16h30: levée de la sieste de ceux qui dorment encore, change et habillage puis gouter. Je leur propose toujours un fruit ou une compote selon l'âge de l'enfant et de temps de temps, une crème vanille maison, un yaourt nature et sans sucre ajouté ou du fromage frais. Plus rarement et de manière exceptionnelle, je leur sers du gâteau (par exemple lors d'un anniversaire) une crêpe, une gaufre, des biscuits faits maison (mais le fruit fait toujours partie intégrante du repas soit tel quel soit en jus ou soit en compote). Ce sont des fruits de saison (pas de fraises en hiver par exemple). Je tiens compte évidemment des aliments allergènes et des potentielles allergies, sensibilités de certains enfants. Cette description de repas est bien évidemment pour les enfants qui ont l'âge de manger des repas solides.

Et tout comme pour le repas de midi, si un enfant ne veut pas manger, je n'insiste pas et cherche à savoir pourquoi il refuse de s'alimenter.

Si l'un ou l'autre enfant dort toujours, je le laisse encore dormir un peu (mais en général, ils sont tous levés à 16h00 maximum) sauf si l'heure du retour est proche.

De 16h30 à 17h30: période de jeux libres. Les activités proposées et de bricolage éventuelles ne se font jamais lors de cette tranche d'heure qui est de toute façons interrompue régulièrement par les départs des différents enfants...

Arrivée des parents et retour à la maison. Je prends toujours le temps d'expliquer comment s'est déroulée la journée de leur petit bout. Si je dois leur signaler quelque chose, en plus de leur dire de vive voix, je leur envoie un sms ou un mail.

Je tiens à signaler que bien entendu c'est une description générale d'une journée et que par le fait que j'accueille des enfants d'âges différents, chaque journée est unique, avec son lot d'anecdotes, de jeux, de rires, de câlins, de soins et de petits chagrins à consoler.

SOUTIEN A L'ACTIVITE DES PROFESSIONNEL(E)S.

Le Contrat d'Accueil et le projet d'accueil sont remis à chaque famille. ils sont visibles au préalable sur le site de l'ONE: Pro ONE. et sur ma page Facebook (Au jardin des petits loups @aujardindespetsitsloup) ou le cas échéant lors de leur premier contact téléphonique, je leur fait parvenir par e-mails. Cela leur donne le loisir de les consulter et de me poser leur questions par téléphone ou lors de leur première visite, si ils en ont. Quand les parents ont pris leur décision de me confier leur enfants, nous nous mettons d'accord pour une date afin qu'ils viennent signer les documents.

Durant toute la durée de l'accueil, je veille à maintenir un dialogue ouvert, ceci pour préserver le climat de confiance parents/accueillante. N'étant pas à l'abris d'un oubli, d'une erreur... j'insiste sur une bonne et saine communication entre les parents et moi-même. Je les invite à me parler ouvertement de ce qui les inquiète ou leur pose problème. J'essaye de faire naturellement de même. Je leur demande également s'ils sont satisfaits de mon travail; ceci afin de pouvoir me remettre en question régulièrement et parfaire mon intervention dans les premières années de la vie de leur enfant. Le dialogue, je le répète, est primordial dans notre métier.

Je suis tenue de me former de manière continue (2 jours minimum par an).

Ceci participe à la remise en question permanente et l'amélioration de mes pratiques, à la lumière des neurosciences et des différentes avancées de ma profession.

Enfin, je sais que je peux contacter mon Agent Conseil de l'ONE en cas de besoin.

Fait à Liège, en double exemplaire le...../...../.....

Signatures des 2 parents(précédée de la mention: lu et approuvé):

L'accueillante :

Les parents :

Mère:

Père: